



---

## FLASH INFO SNMSF

1<sup>er</sup> décembre 2020

---

### Point d'information à date aux directeurs des Ecoles du Ski Français

Ce lundi matin, le Premier Ministre, en présence des ministres de l'Economie, du Travail, des sports, des petites et moyennes entreprises, des Secrétaires d'Etat au Tourisme et à la Ruralité et du Professeur Jérôme Salomon, Directeur général de la Santé, a repris le travail de concertation avec les principaux acteurs de la montagne et les présidents des collectivités territoriales concernant la saison à venir.

La question de la fermeture des remontées mécaniques a bien évidemment constitué un moment fort de ces échanges sur lequel le gouvernement a rappelé sa politique sanitaire fondée sur la prévention. A ce titre, Noël et le Nouvel An représentent un facteur de risque qui impose cette restriction.

Lors de mon intervention, j'ai rappelé au Premier Ministre son engagement initial de ne pas prendre une décision de manière précipitée et de statuer en temps utile avec la meilleure lisibilité possible sur l'état de l'épidémie. Et j'ai demandé, dans cette attente, à sursoir à cette décision.

Néanmoins, le Premier Ministre a réaffirmé sa volonté de maintenir le cap initial tout en répondant favorablement à notre demande d'une nouvelle rencontre le 11 décembre prochain dans le cadre d'une clause de revoyure. Ce rendez-vous permettra d'organiser l'ouverture des stations le plus rapidement possible.

Durant cette réunion, j'ai également pu, avec les élus de la Montagne, pointer la problématique de la sécurité, rappeler le rôle essentiel en la matière des éducateurs sportifs sur la neige et la nécessité de pouvoir encadrer le public présent en station dans les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux autres sports de plein air autorisés par le ministère des sports.

La réponse de la Ministre déléguée aux Sports démontre, me semble-t-il, une volonté de trouver des solutions : *« on va travailler avec l'ESF, les fédérations et les collectivités sur les activités prioritairement à encadrer car :*

- *l'encadrement pour les adultes et les enfants est une solution pour assurer la sécurité des pratiquants et éviter les pratiques "sauvages" sur les domaines skiables ;*
- *ces activités seront en cohérence avec celles qui sont autorisées sur le reste du territoire pour permettre une pratique sportive de proximité ;*
- *elles peuvent assurer un minimum touristique avec un public familial ».*

.../...

**SYNDICAT NATIONAL  
DES MONITEURS DU SKI FRANÇAIS**

6, allée des Mitailles. 38240 Meylan  
Tél. +33 (0)4 76 90 67 36



Et j'ai reçu, dès la fin de cette conférence, une invitation à une première réunion de travail avec les ministères concernés pour avancer sur ce sujet ce lundi soir.

Enfin, j'ai rappelé le besoin non seulement de maintenir mais aussi d'adapter les dispositifs d'accompagnement actuellement en vigueur pour les moniteurs de ski que pour les syndicats locaux, ce qui m'a été confirmé. J'ai pu noter que le Ministre de l'Economie était parfaitement au fait de la position particulière des syndicats locaux que nous avons déjà soulevé et dont il a confirmé l'éligibilité. Des réunions de travail sont d'ores et déjà programmées pour étudier les modalités de calcul de ces compensations et sécuriser au mieux la situation des moniteurs.

En synthèse, cette visio-conférence a montré la mobilisation du gouvernement sur la question des stations de ski.

Le point dur de la fermeture des remontées mécaniques n'a pas évolué et je le regrette car je reste persuadé qu'il aurait été plus simple, notamment en matière de sécurité, d'en permettre l'exploitation.

Néanmoins, je relève qu'un fonds spécial conséquent pour les exploitations de remontées mécaniques va être mis en œuvre, pour une prise en charge totale des charges fixes et que le dispositif d'activité partielle sera maintenu au plus haut niveau (indemnité à hauteur de 84 % du net).

**Eric Brèche**  
Président

Eric Brèche  
Président SNMSF

[eric.breche@snmsf.com](mailto:eric.breche@snmsf.com)



**SYNDICAT NATIONAL DES MONITEURS DU SKI FRANÇAIS**  
6, allée des Mitailières, 38240 Meylan  
Secrétariat : +33 (0)4 76 90 90 37

Site pro : [snmsf.com](http://snmsf.com)

Site grand public : [esf.net](http://esf.net)

**SYNDICAT NATIONAL  
DES MONITEURS DU SKI FRANÇAIS**

6, allée des Mitailières, 38240 Meylan  
Tél. +33 (0)4 76 90 67 36